

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion restreinte du 3 juillet 2024

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ENGAGEMENTS 2024/2025

Nous vous communiquons les échéances concernant les engagements Football Animation pour la saison 2024/2025.

▣ Pour les Critériums Espoirs U10 à U13, vous pourrez engager vos équipes très prochainement.

▣ Concernant les Critériums Départementaux, l'engagement se fera à la rentrée prochaine. Nous ferons un engagement spécifique pour les dispositifs de rentrée (Challenge d'Automne, etc) pendant le mois de juillet.

▣ Concernant les plateaux U6 à U9, les engagements pour la 1ère phase débiteront fin août.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

PLATEAUX U7

Amende après rappel : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 01/06/24

72460112 : HOUILLES A.C.
72460113 : SARTROUVILLE ES
72460124 : VIVONS FOOT MANTES

PLATEAUX U9

Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 08/06/24

-924 60810 VALLÉE (ABLIS / ESSART)
- 92460812 LIMAY (LES MUREAUX / TRIEL)
- 92460818 FOURQUEUX (ACHERES / CLAYES SOUS BOIS 2)
- 924 60824 CONFLANS RACING (HOUILLES 2/ HOUILLES SO)
- 92460825 MANTOIS (ROSNY / MAGNANVILLE)

FEUILLES EPREUVES MANQUANTES U10-U11 ESPOIRS

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ et pénalité au club visiteur si le résultat n'a pas été retranscrits sur la FMI
Rencontres du 01/06/24

U10

VELIZY ASC 21/ MONTIGNY LE BX AS 21
CHANTELOUP LES V US 21/FC ACHERES 21
CARRIERES GRESILLONS 21/SARTROUVILLE ES 21
ST GERMAIN EN LAYE 21/MARLY LE ROI US 21
FCFF 21/CROISSY US 21
LIMAY ALJ 21 / AUBERGENVILLE FC 21

U11

CONFLANS FC /PLAISIROIS FO
LIMAY ALJ/FOURQUEUX AS
CHANTELOUP LES V US/FC ACHERES
TRAPPES ES /CHATOU AS
AUBERGENVILLE FC/MARLY LE ROI US
VELIZY ASC/EPONE USBS
FCFF/CROISSY US

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ et pénalité au club visiteur si le résultat n'a pas été retranscrits sur la FMI
Rencontres du 08/06/24

U10

ELANCOURT OSC 21/MONTIGNY LE BX AS 21
VELIZY ASC 21/MUREAUX OFC 21
CARRIERES SUR SEINE US 21/POISSY FC 21
CARRIERES GRESILLONS 21 / CHANTELOUP LES V 21
HOUILLES AC 21 / FC ACHERES 21
MANTOIS 78 FC 21 / ENT USV USPV 21
PLAISIROIS FO 21/MARLY LE ROI US 21

U11

VOISINS FC / PLAISIROIS FO
MANTOIS 78 FC /ENT USV VSPV UFC
HOUILLES AC /FC ACHERES
LIMAY ALJ / MUREAUX OFC
CLAYES SOUS BOIS USM/MESNIL ST DENIS ASL
TRAPPES ES /CELLOIS CS
VELIZY ASC 1 - HOUDANAISE REGION FC 1
NEAUPHLE-PONT. 1 - EPONE U.S.B.S. 1
CROISSY U.S. 1 - MARLY LE ROI U.S. 1
E. S. GUYANCOURT F. 1 - AUBERGENVILLE F.C 1

U12-U13 ESPOIRS

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ et pénalité au club visiteur si le résultat n'a pas été retranscrits sur la FMI
Rencontres du 08/06/24

U12

POISSY/VOISINS
FCFF/CARRIÈRES S/S
MANTOIS/ACHÈRES
LIMAY/HOUILLES
MUREAUX/SARTROUVILLE
MARLY LE ROI/RAMBOUILLET
MONTFORT/PSG

U13

VERNEUIL ENT. / CARRIERES S/S US
VERSAILLES 78 FC / BREVAL LONGNES FC
MUREAUX OFC / RAMBOUILLET
MONTESSON US / VILLENES

ANNULATION AMENDE

U13

Annulation amende infligée YF 1806
Feuille de match manquante
Rencontre du 04/05/24

27981644 ESSARTS LE ROI AGS 1 - VOISINS F.C. 3

U11 ESPOIRS

Annulation amende et pénalité infligées YF 1804
Feuille d'épreuve manquante
Rencontre du 04/05/24

CHANTELOUP LES V US/SARTROUVILLE ES